



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

AVIS PUBLIC

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR UNE DEMANDE DE PERMIS
D'AUTORISATION DE RÉSIDENCE DE TOURISME EN LIEN AVEC LE
RÈGLEMENT NO 1182 : RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS**

Aux personnes et organismes intéressés par la présente demande de permis d'autorisation de résidence de tourisme pour l'adresse **599 chemin Arthur**.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE la Municipalité a reçu la demande de permis d'autorisation de résidence de tourisme pour l'adresse **599 chemin Arthur**. Conformément au Règlement no 1182, une consultation écrite est en cours jusqu'à 13h le 14 août 2023. Vous pouvez transmettre vos questions et commentaires à l'adresse **dg@stratford.quebec** ou au **165 avenue Centrale Nord**.

Lien vers le site web :

<https://stratford.quebec/avis-publics/>

DONNÉ À STRATFORD
CE 28 IÈME JOUR D'AOÛT 2023

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier

Description du projet du 599 chemin Arthur

Pertinence du projet en lien avec les objectifs et critères décrits au règlement 1182

Offrir l'opportunité à des jeunes familles d'avoir accès à un chalet locatif de petites dimensions abordable dans un environnement de choix. Valoriser l'accès au lac par des activités nautiques sans moteur comme le kayak, canot, planche à pagaie dans le respect de la nature disponible avec la location du chalet. Faire découvrir la région et ses nombreux attraits touristiques.

Capacité maximale autorisée (Hébergement)

6

Outils de promotion (sites, etc.)

Par nos contacts et Sites de location tel Airbnb

Animaux autorisés

Non

Type de location (période de l'année, fréquence, durée, etc.)

Location de courte et moyenne durée selon les demandes et la disponibilité. Le chalet demeure pour une utilisation familiale mais sera disponible lors des jours non requis par le propriétaire au cours de l'année.